

40^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Parc historique de la Poudrière de Windsor

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)
TENUE LE JEUDI 15 JUIN 2017, DE 13 H 30 À 16 H 00**

Mots de bienvenue

Mot de bienvenue de la présidente, madame Sylvie Luce Bergeron

La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie Luce Bergeron, offre la bienvenue à toutes et tous, passe en revue l'horaire de la journée et réitère l'invitation à participer au coquetel prévu à 16 h une fois l'assemblée générale annuelle (AGA) terminée. Madame Bergeron cède la parole à monsieur Luc Cayer, préfet de la MRC du Val-Saint-François et maire de la municipalité de Stoke : monsieur Cayer est l'hôte de l'AGA.

Mot de bienvenue du préfet, monsieur Luc Cayer

Monsieur Luc Cayer remercie les participants et réitère l'engagement de la MRC du Val-Saint-François dans le développement des arts et la culture en Estrie.

1.0 Ouverture de l'assemblée générale annuelle

La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie Luce Bergeron, constate le quorum et déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 13 h 36.

2.0 Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée

Sur une proposition Lyne Montmeny, appuyée par Raphaël Bédard-Chartrand, il est convenu de nommer Luc Cayer à titre de président d'assemblée et Hélène Blais à titre de secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CCEAGA20170615-no 01

Luc Cayer et Hélène Blais acceptent la charge.

3.0 Adoption du projet d'ordre du jour

Monsieur Luc Cayer présente le point 3. à l'ordre du jour. Tous les membres présents ont préalablement reçu l'ordre du jour et en ont pris connaissance, l'assemblée convient donc de procéder à l'adoption de l'ordre du jour sans en faire la lecture.

Sur une proposition de Pierre Paquet, appuyé de Liliane St-Arnaud, il est convenu d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CCEAGA20170615-no 02

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2.0 Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée
- 3.0 Adoption du projet d'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2016
- 5.0 Rapport moral de la présidence
- 6.0 Rapport d'activités 2016-2017
- 7.0 Plan d'action 2017-2018
- 8.0 États financiers 2016-2017
- 9.0 Prévisions budgétaires 2017-2018
- 10.0 Nomination des auditeurs 2017-2018
- 11.0 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections
- 12.0 Élections des administratrices et des administrateurs
- 13.0 Période de discussions et d'échanges avec les membres
- 14.0 Levée de l'assemblée

4.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2016

Tous les membres présents ont préalablement reçu le procès-verbal et en ont pris connaissance, l'assemblée convient de procéder à son adoption sans en faire la lecture. Les membres présents à l'assemblée constatent la conformité des procédures en ce qui a trait à la convocation de l'assemblée générale annuelle.

Sur une proposition de Marie-Anne O'Reilly, appuyée d'Angèle Séguin, il est convenu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Conseil de la culture de l'Estrée du 17 juin 2016.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CCEAGA20170615-no 03

5.0 Rapport moral de la présidence

Sylvie Luce Bergeron présente son *Mot de la présidence* tel qu'il est publié dans le Rapport annuel 2016-2017. Elle consulte ensuite l'assemblée pour traiter du « **point 8. États financiers au 31 mars 2017** » étant donné la présence de l'auditeur comptable Éric Charrois. L'assemblée accepte; toutefois, à des fins de rédaction du procès-verbal, les points demeurent dans l'ordre initial.

6.0 Rapport d'activités 2016-2017

Le directeur général Pierre Mino, fait une présentation sommaire du **Rapport annuel 2016-2017** et passe en revue succinctement les points suivants :

- *Information et promotion*
- *Veille, représentation et rôle-conseil*
- *Service de formation continue*
- *Regroupement, rassemblement, concertation et développement*
- *Administration*

Les participants ont reçu une pochette de documents contenant le **SOMMAIRE** du **Rapport annuel 2016-2017**. Les faits saillants des cinq volets y figurent.

L'INFORMATION et la PROMOTION

Les activités d'information et de promotion du Conseil ont permis de fournir au milieu culturel estrien de l'information stratégique via 22 bulletins électroniques en 2016-2017. Les outils web et les médias sociaux rejoignent pour leur part 6 807 utilisateurs, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2015-2016. Pour sa part, la promotion de L'Apéro culturel de l'Estrie, soirée de reconnaissance des artistes et des travailleurs culturels, a joui d'une présence soutenue des médias.

Les SERVICES de VEILLE, de REPRÉSENTATION et de RÔLE-CONSEIL

Comme porte-parole du milieu culturel auprès des acteurs du développement des arts et de la culture tant en région qu'à l'échelle nationale, le Conseil met ses compétences et son expertise au service de ses membres et de différents partenaires culturels, politiques, économiques et sociaux.

Le SERVICE de FORMATION CONTINUE

En 2016-2017, le Conseil de la culture de l'Estrie a réalisé une programmation annuelle en formation continue. À cette programmation soutenue par Emploi-Québec, s'ajoute l'obtention d'un financement pour un projet de formation s'inscrivant dans le cadre du PCNQ. Également, il a réalisé une formation multirégionale visant à développer les compétences de 12 agentes et agents de développement culturel issus des CRC des quatre coins du Québec.

Le REGROUPEMENT, la CONCERTATION et le DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe près de 200 membres. Activement engagé, son conseil d'administration réunit 17 administrateurs issus de diverses disciplines et territoires. Par ailleurs en 2016-2017, 23 rencontres, soit 12 multidisciplinaires et 11 disciplinaires, ont mobilisé le milieu artistique et culturel. Enfin, le Conseil a pu compter sur la collaboration de nombreux participants à l'occasion des diverses réunions, événements et activités de concertation pour mettre en œuvre différentes pistes d'action.

Période de questions

Quelques questions alimentent des échanges cordiaux :

- Plusieurs manifestent le souhait que le programme de partenariat territorial du CALQ puisse rassembler tous les territoires de l'Estrie (trois n'ont pas signé l'entente à ce jour).
- On souligne qu'une instance « régionale », dont les réflexions sont inspirées des priorités identifiées alors que la CRÉ était encore en opération, a été mise sur pied.
- Des démarches de sensibilisation aux arts et à la culture se poursuivront en 2017-2018 auprès des diverses instances, préfets, maires et conseillers, ainsi qu'auprès du député et ministre régional Luc Fortin.

7.0 Plan d'action 2017-2018

Le directeur général Pierre Mino présente le **Plan d'action 2017-2018**. Il souligne que le financement 2017-2018 des conseils régionaux de la culture (CRC) n'a été confirmé que depuis peu, le conseil d'administration avait néanmoins choisi de maintenir les activités du CCE, soit depuis le 1^{er} avril dernier.

Il rappelle que la **Stratégie culturelle estrienne 2017-2022** fera l'objet d'un lancement cet automne.

8.0 États financiers 2016-2017

Éric Charrois, CPA auditeur, CGA, vérificateur de l'exercice 2016-2017, présente et explique les **États financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2017**.

Pierre Mino et Éric Charrois répondent aux questions de l'assemblée.

On mentionne le fait que les états financiers seront revus et améliorés de sorte que l'on puisse apprécier une image plus fidèle des « en lieux de loyers » sous la forme d'une annexe explicative à ce titre.

La GESTION ADMINISTRATIVE

Le Conseil de la culture de l'Estrie bénéficie d'une entente de financement avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec et d'un accord de coopération avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). De plus, des revenus autonomes issus notamment de la gestion de son immeuble situé au coin des rues Belvédère et King Ouest lui permettent de présenter, en 2016-2017, un portrait financier stable. M. Mino mentionne également la valeur de l'immobilier de l'immeuble de la Paton.

Sur une proposition de Patrick Falardeau, appuyé d'Alain Coulombe, il est convenu à l'unanimité de recevoir les États financiers au 31 mars 2017 du Conseil de la culture de l'Estrie tels qu'ils ont été produits par le vérificateur Éric Charrois, CPA auditeur, CGA.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CCEAGA20170615-no 04

9.0 Prévisions budgétaires 2017-2018

Le directeur général Pierre Mino, présente les *Prévisions budgétaires 2017-2018*.

Le document est déposé.

10.0 Nomination des auditeurs 2017-2018

Pierre Mino transmet la recommandation du conseil d'administration à l'effet de recourir de nouveau aux services d'Éric Charrois, CPA auditeur, CGA, et de nommer celui-ci comme vérificateur pour l'année 2017-2018.

Sur une proposition de Micheline Roy appuyée de Pierre Paquet, il est convenu à l'unanimité de retenir les services d'Éric Charrois, CPA auditeur, CGA, en tant qu'expert-comptable pour l'audit de l'exercice 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CCEAGA20170615-no 05

11.0 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections

Sur une proposition Marie-Anne O'Reilly appuyée de Raphaël Bédard-Chartrand, il est convenu nommer Pierre Mino et Hélène Blais, président et secrétaire des élections.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CCEAGA20170615-no 06

Pierre Mino et Hélène Blais acceptent la charge.

12.0 Élections des administratrices et des administrateurs

Le président d'élection a constaté de la conformité des bulletins de mise en candidature des candidats; il résume ensuite le rôle et les mandats des administrateurs et invite l'assemblée à considérer les candidats qui ont préalablement été nommés par leur commission disciplinaire. Il rappelle certains règlements en lien avec ces élections. Conformément aux *Règlements généraux* de l'organisme sur la durée du mandat (règl. gén. art. 12,2) et les vacances (règl. gén. art. 12,4), sont en élection pour un mandat de deux ans les sept postes au nombre impaires comme suit :

No 01 – Arts médiatiques, cinéma et vidéo

No 03 – Communications

No 05 – Diffusion

No 07 – Métiers d'art

No 09 – Patrimoine et muséologie

No 11 – Théâtre

No 13 – Territoires 3 – MRC rurales

Quant aux postes cooptés nos 16 et 17, Pierre Mino explique que ces administrateurs sont nommés chaque année par le conseil d'administration.

Le président d'élection Pierre Mino déclare la mise en candidature officiellement ouverte.

No 01 – Arts médiatiques, cinéma et vidéo

Pierre Javaux a présenté sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Pierre Javaux élu par acclamation.**

Pierre Javaux se présente et résume son parcours à titre de cinéaste, vidéaste et producteur.

No 03 – Communications

Sylvie Luce Bergeron a présenté sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Sylvie Luce Bergeron élue par acclamation.**

Sylvie Luce Bergeron se présente et résume son parcours à titre de travailleuse culturelle en communication et enseignante en français au Cégep de Sherbrooke.

No 05 – Diffusion

Richard Vachon a été proposé par la commission diffusion : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Richard Vachon élu par acclamation.**

Richard Vachon se présente et résume son parcours à titre de travailleur culturel.

No 07 – Métiers d'art

Pierre Mino fait valoir que la Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie (CMAQE) a délégué Diane Ferland, présidente de la Corporation, comme représentante des métiers d'art au Conseil de la culture de l'Estrie : une communication de la CMAQE est dûment déposée à cet effet; de plus, un bulletin de mise en candidature est également dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Diane Ferland élue par acclamation.**

En l'absence de Mme Ferland, la directrice générale de la CMAQE, Lyne Montmeny, présente Mme Ferland, résume son parcours d'artiste verrier et travailleuse culturelle et fait la lecture de sa lettre d'intention.

No 09 – Patrimoine et muséologie

Michelle Bélanger a présenté sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Michelle Bélanger élue par acclamation.**

Michelle Bélanger se présente et résume son parcours à titre de travailleuse culturelle dans le domaine des musées et du patrimoine.

No 11 – Théâtre

Angèle Séguin a présenté sa candidature. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Angèle Séguin élue par acclamation.**

Angèle Séguin se présente et résume son parcours à titre de metteuse en scène, auteure, comédienne et travailleuse culturelle, dans le domaine du théâtre.

No 13 – Territoires 3 – MRC rurales

Alain Coulombe a présenté sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Alain Coulombe élu par acclamation.**

Alain Coulombe se présente et résume son parcours à titre d'artiste photographe et de travailleur culturel sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François.

Après vérification auprès de l'assemblée, aucune autre proposition n'est soumise. Les élections étant terminées, le président des élections Pierre Mino clôt la période électorale.

Pierre Mino fait état des consignes aux administrateurs pour la tenue d'un conseil d'administration qui suivra la levée de l'assemblée.

Pierre Mino remercie les administrateurs et le personnel pour les travaux réalisés en 2016-2017.

13. Période de discussions et d'échanges avec les membres

L'assemblée prend un moment pour échanger sur les travaux du Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) et sur les éléments de l'actualité qui retiennent son attention. On fait valoir qu'il est important que les artistes et les travailleurs culturels se fassent connaître de leurs élus non seulement des paliers de gouvernement provincial et fédéral mais également du palier municipal puisque le développement culturel prend racine dans nos communautés grâce notamment à la vitalité locale et régionale au sein de nos collectivités. En lien avec ce sujet, Liliane St-Arnaud annonce à ce titre qu'elle agira à raison de quelques heures par semaine comme agente culturelle à Saint-Denis-de-Brompton : on lui souhaite des dossiers à la hauteur de ses attentes.

La présidente Sylvie Luce Bergeron rappelle aux participants la tenue de la 8^e édition de L'Apéro culturel de l'Estrie qui se tiendra le 26 novembre prochain et soulignera le 40^e du Conseil de la culture de l'Estrie.

S'en suit une déferlante présentation des personnes présentes qui font état des activités culturelles à venir. Cette présentation enthousiaste et spontanée met en relief la vitalité de la région de l'Estrie en termes d'abondance d'activités artistiques et culturelles issues d'artistes et d'organismes professionnels d'ici.

Le directeur général Pierre Mino rappelle ensuite le concours lié aux billets reçus au hasard par certains participants de l'assemblée générale annuelle : les détenteurs sont invités à réclamer leur prix de présence auprès de l'équipe du CCE. Enfin, monsieur Mino invite les participants à l'activité de réseautage, formule 5 à 7, un moût de pomme de la région à la main, une gracieuseté de la MRC du Val-Saint-François, qu'il remercie chaleureusement.

Pour terminer, la présidente Sylvie Luce Bergeron offre un cadeau au préfet de la MRC du Val-Saint-François et maire de Stoke, Luc Cayer, en guise de remerciement pour l'accueil chaleureux et la présidence de l'AGA 2017 du CCE. Des remerciements vont également à nos hôtes, à la direction du Parc historique de La Poudrière de Windsor, monsieur Luc Cloutier, et à son personnel en place.

Le mot de la fin revenant au préfet Luc Cayer, celui-ci témoigne du fait qu'on ne porte pas assez attention aux arts et à la culture et il réitère la volonté de la MRC du Val-Saint-François de soutenir le développement de la culture sur son territoire.

14.0 Levée de l'assemblée

Sur une proposition d'Irène Brouillette, appuyée de Marie-Anne O'Reilly,

il est convenu de procéder à la levée de l'assemblée à 16 h 40.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CCEAGA20170615-no 07

Hélène Blais, Secrétaire de l'AGA

Patrick Falardeau, Secrétaire du conseil d'administration 2017-2018

Rencontre du conseil d'administration après l'AGA

Les administrateurs du nouveau conseil d'administration se retirent pour tenir une courte rencontre et procéder à la nomination des membres du comité de direction.

Les membres du Comité de direction 2017-2018 :

- **Sylvie Luce Bergeron**, du secteur des Communications, à la **présidence**;
- **Angèle Séguin**, du secteur du Théâtre, à la **vice-présidence**;
- **André Cayer**, du secteur de la Musique, à la **vice-présidence**;
- **Patrick Falardeau**, du secteur Lettres, livre et oralité, au **secrétariat**;
- **Richard Vachon**, du secteur de la Diffusion, à la **trésorerie**.

ANNEXE

MEMBRES EN RÈGLE présents à l'AGA – 15 juin 2017

Nom	Prénom	Organisme représenté
Bédard-Chartrand	Raphaël	<i>Les Correspondances d'Eastman</i>
Bélanger	Michelle	<i>Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke</i>
Bergeron	Sylvie Luce	<i>Cégep de Sherbrooke, CFLX</i>
Cayer	André	<i>École de musique de l'Université de Sherbrooke</i>
Chavarie	Hugo	<i>P'tit Bonheur de Saint-Camille</i>
Coulombe	Alain	<i>Salle Guy-Veilleux</i>
Desmarais	Éric	<i>Sporobole</i>
Drolet	Clément	<i>Comité Arts et Culture Jacques-Cartier</i>
Falardeau	Patrick	<i>ABIPE</i>
Fournier	Ian	<i>Artiste - Arts de la scène</i>
Fournier	Charles	<i>Salle Le Tremplin</i>
Georges	Comtois	<i>Conseiller en développement culturel</i>
Giguère	Renée	<i>CommuniqueWeb</i>
Gosselin	Isabelle	<i>Artiste - Arts de la scène</i>
Hébert	Louis-Philippe	<i>Artiste - Arts de la scène</i>
Javaux	Pierre	<i>Cinésis</i>
Labrie	Martin	<i>Cégep de Sherbrooke</i>
Labrie	Mathieu	<i>MRC du Val-Saint-François</i>
Lavoie	Michèle	<i>Table de concertation culturelle MRC de Coaticook</i>
Lépine	Ann-Janick	<i>Ville de Sherbrooke</i>
Massé	Carole	<i>Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook</i>
Montmeny pour Diane Ferland	Lyne	<i>Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie</i>
O'Reilly	Marie-Anne	<i>Compagnie de danse Sursaut</i>

ANNEXE (suite)

MEMBRES EN RÈGLE présents à l'AGA – 15 juin 2017

Nom	Prénom	Organisme représenté
Paquet	Pierre	Comité culturel Mégantic
Quintal	Patrick	Théâtre du Double signe
Renaud	Anne Brigitte	Auteure – UNEQ
Rheault	Nancy	Compagnie de danse Sursaut
Rivard	Ida	Artiste - Arts visuels
Robert	Marie	Association des auteures et auteurs de l'Estrie
Roy	Micheline	Retraitée - Milieu de l'éducation
Séguin	Angèle	Théâtre des Petites Lanternes
St-Arnaud	Liliane	Compagnie de danse Axile
Touchette	Sarah	Les Productions Artista - Alexo et Bisha
Vachon	Richard	Société nationale de l'Estrie

ANNEXE

MEMBRES ASSOCIÉS & OBSERVATEURS présents à l'AGA – 15 juin 2017

Nom	Prénom	Organisme représenté
Brouillette	Irène	Artiste - Arts de la scène
Cayer	Luc	MRC du Val-Saint-François
Doré	Isabelle	
Ferlandt	Marilou	Artiste - Arts de la scène
Lavoie	Daniel	Médiathèque Nelly Arcand
Legault	Christian	Maison des arts de la parole
Piché	Lucienne	Le Vent dans les arts
Prince	Gilles	Travailleur culturel
Quirion	Michel (Mi Qui)	Orange numérique

PERSONNEL du Conseil de la culture de l'Estrie

Pierre Mino	Directeur général
Hélène Blais	Agente de développement et conseillère en communication
Christelle Coulpier	Adjointe administrative : services de comptabilité
Guillaume Houle	Agent de développement : concertation et service-conseil
Marianne Mondon	Agente de développement et coordonnatrice du service de la formation continue